

Lundi 15 octobre 2018

Remise des Trophées RSE 2018

Huit entreprises de Bourgogne-Franche-Comté primées

La Région a organisé, lundi 15 octobre, salle des séances de l'Hôtel de Région à Dijon, la remise des premiers Trophées RSE* (*responsabilité sociétale des entreprises*) à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, en présence de Jean-Claude Lagrange, vice-président en charge du développement économique, et de Francis Cottet, conseiller régional délégué à l'innovation sociale. Huit entreprises ont été primées pour leur stratégie exemplaire en la matière.

Lauréats par catégorie :

Moins de 50 salariés :

- Entreprise Simon (89), spécialisée dans la fabrication d'emballages et de produits PVC
- Abia (21), spécialisée dans la fabrication de présure

Catégorie 50-250 salariés :

- Mobilwood (89), spécialisée dans la fabrication de mobilier et d'agencements de magasins
- Cristel (25), spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles culinaires inox haut de gamme

Catégorie plus de 250 salariés :

- Simu (70), spécialisée dans la fabrication de moteurs tubulaires

Catégorie ESS :

- Domicile 90, spécialisée dans le service à la personne

Catégorie "coup de cœur" :

- Centre social d'Audincourt Escapade (25)

Catégorie "Pédagogie innovante" :

- Le P'tit dépanneur comtois (25), société spécialisée dans la menuiserie, la vitrerie et la serrurerie.

(*) La RSE s'adresse aux entreprises et aux organisations qui souhaitent repenser leur stratégie ou leur gouvernance afin de s'adapter aux évolutions et aux enjeux de la société (énergie, biodiversité, gestion, préservation et diversité des ressources...).

Contacts presse :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08